

Réf.: CV/D22-15-2014

## DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/04/2014 - Convocation du 10/04/2014

Compte rendu affiché le 25/04/2014 Président de séance : Valérie GLATARD Secrétaire de séance : Ghariba AKROUCHE

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Ghariba AKROUCHE, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Sylvie

MYARD. Béatrice THONY par Marc RODRIGUEZ.

Absente représentée

Présents .

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	29
Exprimés	29

Objet: Désignation des représentants au Conseil d'Administration d'Acolade (Balmont Neuville)

Madame le Maire rappelle que le Conseil d'Administration de l'établissement d'accueil "Acolade" (Balmont Neuvile) comprend deux représentants titulaires (et leur suppléant respectif) de la commune.

Elle indique en conséquence qu'il convient de désigner 2 représentants titulaires (et leur suppléant respectif) pour siéger au Conseil d'Administration d'Acolade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats des élections municipales du 30 mars 2014,
- PROCEDE à l'élection et constate les résultats suivants :

- Votants: 29 - Exprimés: 29

Titulaires: Jean-Jacques DUPERRAY et Ghariba AKROUCHE

Suppléantes: Claire LEBAHAR et Jamila HARZALLAH

- DESIGNE en conséquence Jean-Jacques DUPERRAY et Ghariba AKROUCHE en tant que déléqués titulaires et Claire LEBAHAR et Jamila HARZALLAH en tant que déléguées suppléantes pour sièger au Conseil d'Administration d'Acolade.

Téléphone: 04 72 08 70 00

Télécopie: 04 78 91 26 92

- AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme. Neuville-Sur-Saône, le 17 avril 2014 Le Maire. Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 23/04/2014
- Publication ou affichage le 23/04/2014 Valérie GLATARD, Maire.



www.mairie-neuvillesursaone.fr courriel: accueil@mairie-neuvillesursaone.fr